

REPLACEMENT CHAUDIÈRE GAZ PAR POMPE À CHALEUR AIR/EAU POUR PLANCHER CHAUFFANT RÉVERSIBLE

26200 Montélimar | Drôme (26)

ref : 58605



Fiche en ligne



Ets CPC Energie

04 75 04 67 25

Chantier réalisé en : 2026

▣ RÉALISATION CLIENT — POMPE À CHALEUR AIR/EAU

Installation sur réseaux PCR existant — Montélimar (26)

Spécialiste en Énergies Renouvelables depuis plus de 25 ans

▣ Fiche technique du chantier

Localisation	Montélimar (26) — Drôme Provençale, à proximité de Valence
Type de logement	Maison individuelle — 5 pièces — 110 m ²
Équipement remplacé	Chaudière Gaz naturel fonctionnant un plancher chauffant basse température.
Marque	MITSUBISHI Electric — Eco Inverter Hyper Heating
Unité extérieure	SUZ-SWM60VAH
Module hydraulique	ERSD-VM6E
Puissance chaud	7,60 kW
Puissance froid	6 kW (mode rafraîchissement)
SCOP / ETAS	4,53 / 178 % — Label énergétique A+++
Fluide frigorigène	R32 — Écologique, faible PRG
Démarches admin.	Entièrement prises en charge par notre entreprise



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires

□□ En quoi consiste ce chantier ?

Notre entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables depuis plus de 26 ans est intervenue à Montélimar, ville emblématique de la Drôme Provençale à proximité de Valence et d'Orange, pour réaliser l'installation complète d'une pompe à chaleur air/eau basse température de marque MITSUBISHI Electric, version Eco Inverter Hyper Heating.

Le chantier a consisté à déposer une chaudière gaz naturel et à installer la nouvelle pompe à chaleur sur les réseaux de plancher chauffant et rafraîchissant (PCR) existants du logement — une maison individuelle de 5 pièces d'une surface de 110 m². L'installation inclut l'unité extérieure SUZ-SWM60VAH et le module hydraulique ERSD-VM6E, fonctionnant avec le fluide écologique R32 à faible impact sur l'environnement.

Notre équipe qualifiée RGE a pris en charge l'intégralité du projet : du bilan thermique préalable, à la mise en service, en passant par toutes les démarches administratives et les demandes de primes énergie.

□ Problèmes, besoins et attentes du client

Notre client à Montélimar faisait face à plusieurs problématiques concrètes avant notre intervention :

- Des factures de chauffage au gaz trop élevées avec son ancien système énergivore
- Un système de chauffage vieillissant, peu performant et coûteux à entretenir
- Un plancher chauffant/rafraîchissant existant sous-exploité, sans générateur de chaleur adapté
- Une volonté forte de réduire son empreinte carbone et de passer aux énergies renouvelables
- Le souhait de bénéficier d'un système réversible offrant à la fois chauffage en hiver et rafraîchissement en été
- Le désir de valoriser son logement avec un équipement labellisé A+++ et de bénéficier des aides financières disponibles

Notre client cherchait une solution complète clé en main, avec un interlocuteur unique gérant aussi bien la technique que les démarches administratives liées aux subventions et aides à la rénovation énergétique.

□□ Notre solution : pourquoi ce choix de matériel ?

La pompe à chaleur air/eau MITSUBISHI Eco Inverter Hyper Heating

Face aux besoins exprimés, nous avons préconisé et installé la pompe à chaleur air/eau basse température MITSUBISHI Electric SUZ-SWM60VAH + ERSD-VM6E, et voici pourquoi ce choix est le plus judicieux :

- Technologie Hyper Heating : cette PAC maintient une puissance de chauffe optimale jusqu'à -25°C extérieur, essentielle pour les hivers rigoureux de la Drôme. Pas besoin de chauffage d'appoint.
- Compatibilité basse température : parfaitement adaptée aux réseaux PCR (plancher chauffant/rafraîchissant) existants, fonctionnant entre 25°C et 45°C. Aucun remplacement des émetteurs nécessaire.

- ETAS de 178 % et label énergétique A+++ : pour chaque kwh consommée en électricité, le système restitue 4,53 fois plus de kwh dans la maison. Une efficacité énergétique exceptionnelle qui se traduit par des économies concrètes sur la facture.
- Mode rafraîchissement (6 kW) : la réversibilité de la PAC permet de rafraîchir le logement en été via le PCR, un avantage précieux dans la région provençale aux étés chauds.
- Fluide R32 écologique : à faible potentiel de réchauffement global (PRG), ce fluide frigorigène répond aux exigences environnementales les plus récentes et réduit l'empreinte carbone de l'installation.
- Technologie Inverter : le compresseur à vitesse variable adapte en permanence sa puissance aux besoins réels du logement, évitant les cycles marche/arrêt coûteux et usants.
- Marque MITSUBISHI Electric : constructeur reconnu mondialement pour la fiabilité, la durabilité et la qualité de son SAV. Un investissement pérenne sur 15 à 20 ans.

▣ Bénéfices tirés par le client après l'intervention

Depuis la mise en service de sa nouvelle pompe à chaleur, notre client à Montélimar bénéficie de :

- Économies d'énergie substantielles : jusqu'à 60 à 70 % de réduction sur la facture de chauffage par rapport à un système électrique classique ou au gaz, ou au fioul.
- Confort thermique optimal : chaleur douce et homogène via le plancher chauffant, sans courant d'air ni point froid
- Rafraîchissement naturel en été grâce au mode refroidissement du plancher, évitant la chaleur écrasante de la région
- Indépendance aux fluctuations du prix du gaz et du fioul : la PAC fonctionne à l'électricité, énergie dont le prix est réglementé
- Valorisation du patrimoine immobilier : le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) du logement s'améliore significativement
- Réduction de l'empreinte carbone : passage à une énergie renouvelable, valorisant les efforts environnementaux du client
- Système silencieux et discret : la technologie Inverter garantit un fonctionnement très silencieux, de jour comme de nuit
- Pilotage intelligent : possibilité de programmer et gérer l'installation à distance via l'application dédiée

▣ Aides financières et subventions : quel financement pour votre PAC ?

L'installation d'une pompe à chaleur air/eau ouvre droit à de nombreuses aides, subventions et financements. Pour ce chantier, nous avons entièrement géré les dossiers et obtenu pour notre client :

Aides obtenues pour ce chantier

Dispositif d'aide	Montant obtenu
CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) via EFFY	4 002,96 €
MaPrimeRénov' (ANAH — Ménage Violet)	2 240,04 €
TOTAL DES AIDES OBTENUES	6 243,00 €



Toutes les aides possibles pour une installation PAC air/eau

Selon votre situation et votre niveau de revenus, vous pouvez potentiellement cumuler plusieurs aides, subventions et financements pour réduire le coût de votre pompe à chaleur :

- MaPrimeRénov' (MPR) — Subvention de l'État versée par l'ANAH selon le barème de revenus du foyer (ménages Blanc, Jaune, Violet, Rose). Le montant peut atteindre plusieurs milliers d'euros pour les ménages les plus modestes.
- Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) — Prime énergie versée par les fournisseurs d'énergie (via des organismes mandataires comme EFFY). Le tarif de cette prime dépend de la localisation, de la surface et du type de logement.
- Éco-Prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ) — Financement sans intérêt jusqu'à 50 000 € pour financer les travaux de rénovation énergétique, cumulable avec MaPrimeRénov'. Un excellent levier pour réduire le coût de votre investissement.
- TVA réduite à 5,5 % — Sur la fourniture et la pose de votre pompe à chaleur (au lieu de 20 %), applicable sur l'ensemble de la prestation.
- Aides des collectivités locales — Certains conseils régionaux, départementaux ou communes proposent des subventions complémentaires pour l'installation de PAC. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou région.
- Chèque Énergie — Pour les ménages aux revenus modestes, le chèque énergie peut être utilisé pour financer les travaux de rénovation.
- Exonération de taxe foncière — Certaines communes accordent une exonération temporaire de taxe foncière lors de travaux d'économie d'énergie.

Notre entreprise prend en charge l'intégralité des démarches administratives liées à ces aides et subventions : constitution des dossiers, suivi des demandes de primes et coordination avec les organismes (ANAH, EFFY, etc.). Vous n'avez rien à faire — nous nous occupons de tout pour maximiser votre financement.

Entretien, maintenance et SAV : les bons réflexes pour pérenniser votre installation

Pour garantir les performances optimales et la durabilité de votre pompe à chaleur dans le temps, quelques réflexes d'entretien et de maintenance sont indispensables :

- Entretien annuel obligatoire : la réglementation impose une vérification annuelle de votre PAC par un technicien qualifié pour les installations contenant plus de 2 kg de fluide frigorigène. Cet entretien garantit sécurité, performance et longévité.
- Nettoyage régulier des filtres : vérifiez et nettoyez les filtres du module hydraulique tous les 2 à 3 mois pour maintenir un bon débit d'eau et éviter l'encrassement du circuit.
- Contrôle de l'unité extérieure : assurez-vous que l'unité extérieure est dégagée (feuilles, neige, végétation) pour garantir une bonne circulation d'air et un rendement optimal.
- Surveillance de la pression du circuit hydraulique : un circuit correctement pressurisé (entre 1 et 2 bars) est essentiel au bon fonctionnement de votre plancher chauffant.
- Contrat de maintenance préventive : nous proposons des contrats d'entretien annuels incluant visite technique, nettoyage, vérification des performances et rapport d'intervention. Un investissement modeste pour éviter les pannes coûteuses.
- SAV et dépannage réactif : en cas de panne ou de dysfonctionnement, notre équipe

technique intervient rapidement pour diagnostiquer et résoudre le problème, limitant ainsi l'inconfort et les pertes d'efficacité.

N'hésitez pas à nous contacter pour souscrire un contrat de maintenance ou pour toute question relative au dépannage de votre installation. Votre confort et la performance de votre système sont notre priorité.

Un grand merci à notre client de Montélimar

Nous tenons à remercier chaleureusement notre client de Montélimar pour la confiance qu'il nous a accordée dans le cadre de ce projet de rénovation énergétique. Faire appel à notre entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables depuis plus de 25 ans, c'est choisir une expertise éprouvée, un accompagnement sur-mesure et la garantie d'une installation réalisée dans les règles de l'art par des techniciens qualifiés RGE.

Ce projet illustre parfaitement notre engagement quotidien : proposer des solutions de chauffage écologiques, performantes et économiques, tout en simplifiant au maximum les démarches pour nos clients. Grâce à une aide totale de 6 243 € obtenue via EFFY et MaPrimeRénov', notre client a pu réaliser son investissement dans les meilleures conditions financières possible.

Vous êtes propriétaire ou locataire dans la région de Montélimar, Valence, Drôme ou Ardèche et vous souhaitez installer une pompe à chaleur, bénéficier des aides à la rénovation énergétique ou obtenir un devis gratuit ? Contactez-nous dès aujourd'hui — notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet.

□ Votre spécialiste en énergies renouvelables depuis plus de 25 ans □



(5/5 pour 21 avis)

Ets CPC Energie

Vaison-la-Romaine (84110) 26200

04 75 04 67 25

<https://www.cpc-energie.fr>
secretariat@cpc-energie.fr



Panasonic
heating & cooling solutions

PRO Partners



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires